Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200085439-20251124-D0892025-DE

Délibération n° 089-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le ving-quatre novembre à 18h30,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 12 novembre 2025

Présents : M. Didier GOUBIL - Mme Viviane MOISAN - Mme Sophie ROUX - Mme LE GALL Valérie - M. LE CAM Alain - Mme TANGUY Nicole - M. LE NOUY Olivier - Mme CORVEST Odile - M DIRAISON Erwann - M. GRANNEC Antoine - M. GUELLAFF Philippe - LE DAIN Gwenn - Mme LE CAM Karine - M. LOSSOUARN Yvon - Mme PIROU Justine - M. PLOET Yann - M. ROLLAND Rémi - M.RUMEN Hervé

Absents excusés : Mme GODE Pascaline - M. LE BOURG Vincent - Mme - Mme LE MOAL Nathalie - Mme PRIMEL Claudine - - M. TALLEC Patrick.

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 18 Nb de votants : 18

OBJET : MOTION POUR LE MAINTIEN DE L'ECOLE NAVALE A LANVEOC

Le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu de l'association des Maires ruraux du Finistère une motion pour le maintien de l'école navale à Lanveoc.

Entre la commune de Lanveoc et la marine nationale, il existe une relation de l'ordre de l'intime.

C'est alors une tout jeune commune, à peine quinquagénaire qui se voie choisie, en 1920, pour accueillir l'un des 37 centres d'aviation français. Dans son édition du 25 juillet 1928, le journal Ouest Eclair résumait ainsi la situation : la solution Lanvéoc Poulmic est éminemment favorable du fait de la disposition naturelle des lieux. La juxtaposition d'un terrain de si grande envergure et d'un plan d'eau abrité de plusieurs milles mètres carrés d'étendue représente un avantage unique qui impose véritablement la solution.

Les liens entre la marine et la commune ne cessent de se développer. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, et après les importants dégâts subis par la ville de Brest, il est décidé d'implanter l'école navale à Lanvéoc.

La commune, fière des relations de confiance nouées, appose sur son blason les symboles de son prestigieux hôte, une ancre parée d'ailes, et arbore une devise au sens fort « Ene Hag Enor » (Ame et Honneur).

Une fierté qui se propage bien au-delà de la presqu'île, en finistère comme en Bretagne, on ne parle plus de l'école navale ou de la base aéronavale mais de Lanvéoc Poulmic. En 150 ans d'existence, Lanvéoc Poulmic est devenu une marque, le symbole de l'excellence dans la formation maritime, une référence mondiale.

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200085439-20251124-D0892025-DE

La base et l'école rythment la vie de la commune, ce sont 2000 à 3000 marins qui consomment le territoire de la presqu'île. Une étude démontrait que la presqu'île de la marine à Lanvéoc générait 75% des emplois directs et indirects au sein de la péninsule.

Dans une vie à deux, le ciment, c'est l'amour bien évidemment, mais surtout la confiance. Si personne ne doute du premier tant les liens qui unissent l'institution et la collectivité sont forts, c'est un peu du deuxième qui s'est perdu.

Lanvéoc est une commune à part dans la presqu'île de Crozon, elle ne bénéficie pas du rayonnement touristique de ses voisines, choisissant toujours « La Royale » au chant des promoteurs, comme dans un équipage toujours soudé, sûr des liens tissés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Apporte son soutien à la commune de Lanvéoc et au territoire de la presqu'île de Crozon,
- Affirme l'importance des liens de confiance qui doivent régir les rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales,
- Rappelle que la concertation est un préalable à toute décision,
- Appelle tous les élèves anciens, comme nouveaux, à participer au maintien de l'école navale à Lanvéoc,
- Mènera au côté de Lanvéoc, toutes les actions rendues utiles et nécessaires au maintien de l'école navale.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN
29 (Finistère)